



**COMMUNE DE ROZIER EN DONZY**  
**Département de la Loire**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 février 2024**

<b>Membres :</b> - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14  <b>Convocation en date du :</b> 10 février 2024  <b>Affichée le :</b> 10 février 2024	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.  <b>Présents :</b> BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne  <b>Absents excusés :</b> <b>Secrétaire de séance élu :</b> SERVY Sylvain
---	--

<b>N° 2024D113</b>	<b>MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX</b>
--------------------	--

Monsieur le Maire explique que lors de la dernière fête patronale peu de forains se sont installés.

Il propose donc de supprimer les droits de place afin de dynamiser et de favoriser l'installation de nouveaux forains lors de la fête patronale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**APPROUVE** la modification des tarifs communaux 2024, tel que présenté ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance  
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024  
Signé : le Maire, Didier BERNE

